

DTBG DROIT DU TRAVAIL

Égalité professionnelle femmes-hommes : obligations, index et prévention du contentieux

Index insuffisant, pénalité jusqu'à 1 % de la masse salariale, contentieux de discrimination salariale : l'égalité professionnelle est devenue un risque financier direct. En une demi-journée, vous passez en revue toutes les obligations, la mécanique de l'index et les réflexes pour prévenir le contentieux.

 DURÉE Demi-journée · 3 h 30	 FORMAT Distanciel	 NIVEAU Fondamentaux	 SECTEUR Secteur privé
---	---	---	---

OBJECTIFS

- 1 Cartographier l'ensemble des obligations de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes
- 2 Calculer les indicateurs de l'index de l'égalité professionnelle et respecter les échéances de publication
- 3 Définir des mesures de correction et de rattrapage en cas de score insuffisant
- 4 Prévenir le contentieux de la discrimination salariale en maîtrisant le régime de la preuve

PUBLIC CONCERNÉ

DRH, RRH, responsables paie et rémunération, juristes d'entreprise des entreprises de 50 salariés et plus.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en droit du travail. Disposer des données sociales de son entreprise permet de tirer le meilleur parti de l'exercice de calcul.

PROGRAMME

- 1 Le socle juridique de l'égalité professionnelle
- 2 L'index de l'égalité professionnelle : calcul et publication
- 3 Prévenir et traiter le contentieux de la discrimination salariale

LES POINTS FORTS

- ✓ Exercice complet de calcul de l'index sur un jeu de données anonymisées
- ✓ Format demi-journée en classe virtuelle, calé sur l'échéance annuelle de publication
- ✓ Liste de contrôle des obligations égalité professionnelle remise aux participants
- ✓ Animation par un avocat praticien du contentieux de la discrimination

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Exposés juridiques ciblés avec références textuelles
- ✓ Exercice guidé de calcul de l'index sur données anonymisées
- ✓ Analyse de décisions récentes en matière de discrimination salariale
- ✓ Remise d'une liste de contrôle et d'un calendrier des obligations
- ✓ Questions-réponses sur les situations des participants

ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement en amont, QCM de validation des acquis (15 questions) en fin de formation, évaluation à chaud, puis évaluation à froid à J+90 sur la mise en pratique.

FINANCEMENT

OPCO, plan de développement des compétences, plan de formation de l'employeur public. Devis et programme fournis pour votre demande de prise en charge.

ACCESSIBILITÉ

INLECIA s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie avec chaque participant les adaptations nécessaires. Toute demande peut être formulée dès l'inscription.